

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8  
SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le huit septembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

**Présents** : Sébastien POUX, Nicolas DUPRAT, Philippe MARAIS, Stéphanie COULOMB, Patricia MOUSSONNE, Maud KUCZMA, Mylène AGUILA, Sandra DURAN, Jérôme PUCHOIS, Thierry BONCOURRE, GABRIEL Abilio, CHIBLI Aziz

**Absent** : Mathieu FORMOSA

**Pouvoirs** : Sabrina GATHELIER a donné pouvoir à Jérôme PUCHOIS

**Secrétaire de séance** : Aziz CHIBLI

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, annonce les pouvoirs et procède à la lecture de l'ordre du jour.

**Ordre du jour**

**Observations sur le compte rendu du conseil municipal du 12 juillet 2021**

Monsieur le Maire demande s'il existe des remarques.

Aucune remarque est à noter.

**1 – Délibération sur le recours gracieux de citoyens de Puydaniel**

Monsieur le Maire rappelle le vote d'une subvention en faveur de la nouvelle association A.P.A créé en juin 2021. Il informe que le résultat du vote n'est pas conforme. En effet, Monsieur le Maire informe, que lors du vote, il a annoncé « voté à l'unanimité ». Toutefois, deux membres n'ont pas pris part au vote mais sont restées dans l'assemblée.

Monsieur le Maire demande à Maud KUCZMA et Patricia MOUSSONNE de sortir de la salle avant de procéder au vote d'attribution de cette subvention.

Monsieur le Maire demande s'il existe des observations sur cette subvention. Il rappelle que le montant de 2 000 € avait été proposé.

**Thierry BONCOURRE** souhaite prendre la parole au sujet de ce recours gracieux après le vote.

Monsieur le Maire procède au vote et proclame que la subvention est approuvée à l'unanimité des votants.

**Thierry BONCOURRE** prend la parole et précise ne pas être contre ce recours gracieux. Toutefois, il est gêné par les cosignataires de ce courrier qui font un rappel à la loi. Il indique « que deux de ces signataires ne respectent pas la loi.

- une personne se permet de menacer de mort un habitant de Puydaniel
- une autre personne se permet de couvrir une malversation financière d'une association subventionnée par la commune. » Il trouve cela scandaleux.

## **2 – Délibération sur l'attribution de numéros de rues**

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande tant de la poste que certains habitants résidants aux alentours des Mailholes. En effet, ils souhaiteraient l'attribution de numéros de rues. De plus, plusieurs noms de routes figurent sur divers GPS comme notamment la route d'Esperce, la route de lézat ou encore la RD 12.

Il informe que 19 habitants sont concernés par cet adressage. Il donne lecture du devis de Signaux Girod pour un montant de 343 € TTC. Ce devis comprend les nouveaux numéros attribués aux habitants mais aussi les plaques de rues. Il y aura un panneau après le 30 avenue des Pyrénées indiquant le nouveau nom de la route et un autre à la limite de la commune avec Esperce.

Il propose également l'acquisition d'autres panneaux

- un « route d'Auterive » situé côté scierie
- un « avenue des Pyrénées ».

Le devis s'élèvera à environ 450 € TTC.

Il rappelle que lors de la première numérotation, la commune avait pris en charge les numéros des maisons.

**Thierry BONCOURRE** remarque que les futurs habitants prendront eux même en charge leurs numéros.

**Monsieur le maire** approuve cette remarque et précise que seules les maisons existantes bénéficieront de la prise en charge par la mairie des numéros de rues.

Il sollicite le conseil pour d'éventuelles questions.

N'ayant pas de questions, monsieur interroge l'assemblée sur l'attribution du nom de la route.

### **Route d'Esperce voté à l'unanimité des membres présents.**

Un courrier sera adressé à chaque habitant pour les informer.

**Sandra DURAN** s'interroge sur les démarches à effectuer aux différents organismes.

**Monsieur le maire** informe que la commune effectuera les démarches auprès des différents organismes tels que la poste, le cadastre, les impôts, EDF....

### **3 – Réflexion sur la demande de Mr et Mme VERNET**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le courrier a été adressé par mail aux élus. Elle concerne leur demande de révision du PLU sur leurs parcelles situées à JEAN BLANC.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet de révision du PLU fait parti des orientations pour le mandat. Il souhaite que le lancement du projet soit effectué avant la fin de l'année ce qui engendrerait la recherche d'un bureau d'étude.

**Thierry BONCOURRE** précise que le SCOT sera approuvé en fin d'année.

**Philippe MARAIS** s'interroge sur la situation de ces parcelles dont il n'a pas su les repérer sur le cadastre.

- **Monsieur le Maire** informe que cette ferme est la dernière habitation à droite avant le chêne liège. Il précise que Mr et Mme VERNET ne peuvent pas la réhabiliter car ils ne sont pas exploitants agricoles et ces parcelles sont situées en zone A (Agricole) du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

**Thierry BONCOURRE** remarque que lors de la révision du PLU, il n'y a pas de certitudes que cette zone devienne Na et qu'elle soit approuvée par la commission urbanisme du PETR. Il rajoute que lors de la présentation du PLU de Puydaniel, à ce service, il ne pourra pas prendre part au vote. Il exposera uniquement le nouveau PLU mais ne peut pas être juge et partie.

N'ayant pas de questions, Monsieur le Maire passe au point suivant.

### **4 – Avancement sur le projet de la nouvelle mairie**

**Thierry BONCOURRE** prend la parole et explique avoir rencontré, pour d'autres projets communaux, en présence d'autres élus, l'Architecte des Bâtiments de France. Lors de cette rencontre, les élus présents ont fait part du projet de la nouvelle mairie. L'architecte des Bâtiments de France a émis l'idée d'une mairie façon « cage de verre avec un toit » Ce bâtiment ressemblerait à un hangar type lauragais avec des piliers en briquettes.

**Jérôme PUCHOIS** alerte sur ce type de constructions qui est « énergivore ».

**Sébastien POUX** remarque que, lors de l'élaboration du projet, l'inquiétude était de ne pas avoir l'autorisation de baies vitrées.

**Thierry BONCOURRE** appréhendait la demande des Bâtiments de France avec des ouvertures étroites et hautes. Il a été agréablement surpris à la proposition de grande baie avec un toit deux pentes.

**Sébastien POUX** indique que l'architecte des bâtiments de France a précisé qu'un accord verbal n'est pas un accord écrit.

Il rajoute que le projet avance mais il manque encore des documents à rédiger.

**Thierry BONCOURRE** précise que le projet est au stade des documents qui permettront la recherche de l'architecte.

**Sébastien POUX** explique que les différentes offres pour le choix des architectes seront soumises à un barème avec des critères bien définis.

## **5 – Avancement sur la gazette**

Monsieur le Maire sollicite Mylène AGUILA afin de connaître les élus qui l'aide dans la rédaction de la gazette.

- **Mylène AGUILA** précise qu'elle est seule pour la réalisation de la gazette.
- **Monsieur le Maire** lui demande de fixer un jour selon ses disponibilités (semaine prochaine) afin que les élus l'aide. Il souhaite que la gazette soit à l'impression le 20 septembre.

**Mylène AGUILA** précise avoir envoyé un message aux élus depuis juin concernant la gazette mais n'a pas eu de retour mise à part Sébastien POUX.

**Jérôme PUCHOIS** propose de fixer un soir de la semaine prochaine car la majorité des élus travaille en journée.

**Thierry BONCOURRE** propose de fixer le rdv dès ce soir ou éventuellement « pourquoi ne pas rester après le conseil. »

**Monsieur le maire** n'est pas favorable à se réunir après le conseil car il manque encore des éléments.

**Philippe MARAIS** intervient afin de féliciter Mylène AGUILA sur son travail sur la gazette malgré les rectifications à apporter.

## **6 – Questions diverses**

- **GABRIEL Abilio** : Le pont de Bourse est quasiment terminé et incite les élus à s'y rendre. Il félicite l'Association Confluences.
- **PUCHOIS Jérôme** s'interroge sur l'état d'avancement de la reprise du lotissement Saint Sernin.

- **Monsieur le Maire** précise que l'ensemble des documents seront adressés aux services concernés
- **Mylène AGUILA** souhaite savoir si la reprise du lotissement le Marsoula sera effective en janvier 2022 dans le cas où les documents seraient déposés en décembre 2021.
  - **Thierry BONCOURRE** informe que si les documents sont conformes, une reprise pourrait être possible fin 2022 voire début 2023.
- **Stéphanie COULOMB** informe
  - D'une réunion avec la commission festivités le mardi 14 septembre à 20h
  - De la proposition d'une rencontre avec l'association Patrimoine au sujet de la fontaine Delbuc le 1er octobre à 16h30 en présence de la commission urbanisme et la commission festivités.

## **7 – INFORMATIONS**

- Démarrage, semaine du 13 septembre, des travaux effectués par la COLAS devant l'école ; suivi du bi couche semaine d'après. L'entreprise GALY LAYBAX devrait intervenir prochainement pour terminer les travaux du passage derrière l'église.
- A la demande du Syndicat des Coteaux, il est nécessaire de désigner d'un élu afin d'assurer les suivis des travaux de l'école de Puydaniel : Nicolas DUPRAT sera le référent de Puydaniel
- **Travaux route de Marsoula** : Monsieur le Maire donne la parole à Abilio GABRIEL : Il explique que des accotements ont été remaniés car l'eau coulait sur la route. Il précise qu'il manque encore des fossés et accotement à refaire notamment au niveau de la famille CRACCO jusqu'à ESQUIVE mais aussi devant REYNES; Il rajoute que le fossé de la route du cimetière a été débouché.
- **Travaux éclairage public en LED dans le centre du village** : Monsieur le maire informe que les éléments pour installer le LED ne sont plus commercialisés et qu'il faut par conséquent changer l'ensemble.
- La rentrée scolaire s'est bien passée sur le RPI (écoles)
- Réflexion sur le repas de fin d'année ou le cadeau aux aînés de la commune
  - **Thierry BONCOURRE** trouve qu'il est difficile de se prononcer actuellement au vu de la crise sanitaire
  - **Philippe MARAIS** propose de reporter cette réflexion au prochain conseil en l'inscrivant sur l'ordre du jour.
  - **Monsieur le maire** propose d'établir un sondage auprès des aînés concernés

- **Nouveau schéma de collecte des déchets** : La mise en place des flux enterrés et aériens est en cours sur la commune.
- **Rapport de la Société de contrôle amiante avant travaux du toit de la salle des fêtes**. Ce dossier sera transmis aux couvreurs occitans afin qu'ils établissent un devis de nettoyage du toit.

Séance levée à 21h25

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme DURAN Sandra
Mme GATHELIER Sabrina	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu
Mr MARAIS Philippe	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme